



Original : français

N° : ICC-01/04-01/06

Date : 02 mars 2015.

LA CHAMBRE D'APPEL

Composée comme suit : M. le juge Erkki Kourula ,Juge président
M. le juge Sang-Hyun Song
Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng
Mme la juge Anita Usacka
Mme la juge Ekaterina Trendafilova.

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

AFFAIRE

LE PROCUREUR

c.THOMAS LUBANGA DYILO

Public

**Procuration donnée au bureau BPCV pour représenter les groupes des victimes V01
à l'audience du 3 mars 2015.**

Origine : Représentants légaux des victimes, équipe V01

Document à notifier conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

Mme Fatou Bensouda
M. Manoj Sachdeva

Le conseil de la Défense

Me Catherine Mabilie
Me Jean-Marie Biju-Duval

Les représentants légaux des victimes

Me Luc Walley
Me Franck Mulenda
Me Carine Bapita Buyangandu
Me Paul Kabongo Tshibangu

Les représentants légaux des demandeurs

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

Le Bureau du conseil public pour les victimes

Mme Paolina Massidda
Mme Sarah Pellet

Le Bureau du conseil public pour la Défense

Les représentants des États

L'amicus curiae

GREFFE

Le Greffier et Greffier adjoint

Mr Herman van Hebel

La Section d'appui à la Défense

L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

La Section de la détention

La Section de la participation des victimes et des réparations

Autres

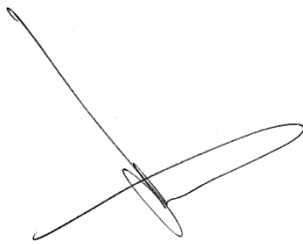
Considérant que les représentants légaux membre de l'équipe V01 sont indisponibles pour l'avant midi du 03 mars 2015 pendant lequel est programmée une audience.

Tous les conseils de l'équipe V01 étant à l'étranger, les requérants exposent que l'équipe, pour assurer la défense effective des intérêts des victimes qu'elle représente, donne mandat au Bureau du Conseil Public pour les victimes, aux fins de lui suppléer ponctuellement pour la dite audience.

A CES CAUSES

PLAISE A LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE I

- Tenir compte de ces observations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long diagonal stroke and a loop.

Luc Walley et Franck Mulenda ; Conseils pour le groupe des victimes V01.

Fait le 2 mars 2015 À Bruxelles et à Kinshasa (République démocratique du Congo).